

Monsieur Denis GUIGUE

Président

CAPEB 71

5 rue Georges Eastman – CS 10026
71102 CHALON SUR SAONE

Chalon-sur-Saône, le 15 mai 2025

Monsieur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre sollicitation adressée aux candidats aux élections législatives dans la cinquième circonscription de Saône-et-Loire. Conscient de la crise que traverse votre secteur d'activité et de son impact sur la dynamique économique de vos territoires, vous trouverez ci-dessous les positions que je serai amené à défendre si je venais à être élu député.

Visant à trouver des réponses rapides et concrètes au contexte de crise que vous traversez, ces propositions ont également pour objectif d'assurer le dynamisme de l'artisanat du bâtiment français sur le long terme, en lui donnant les moyens de relever les défis actuels et de demeurer un moteur de l'emploi et du développement économique dans nos territoires.

L'organisation d'un « Grenelle du Logement » pour revoir, avec les acteurs, la politique du logement en France :

Sensible à la logique de coopération et de dialogue entre tous les acteurs concernés par un enjeu, je suis favorable à cette proposition, dans la mesure où elle visera à fixer, clarifier et stabiliser dans le temps une stratégie nationale de construction de logements et les moyens dont se dote le pays pour atteindre ses objectifs. Toutefois, pour que cette stratégie produise des effets concrets, une simple rencontre et prise de décision au niveau national me semble insuffisante. Les besoins en logement étant différents dans chaque bassin de vie, la déclinaison de cette démarche à l'échelle des intercommunalités, selon les besoins clairement exprimés dans chaque Plan Local d'Urbanisme, me semble essentielle pour impliquer plus largement l'ensemble des professionnels concernés par les enjeux locaux du logement.

.../...

Obtenir de vraies simplifications administratives, utiles aux TPE/PME du bâtiment

Que ce soit pour les artisans ou pour les Français qui sollicitent vos compétences, la lisibilité et la simplification de votre quotidien s'imposent, tant du point de vue des dispositifs administratifs que pour l'accès aux dispositifs d'aides aux ménages pour les travaux de rénovation et d'accessibilité (MaPrimeRénov', ECO PTZ, PTZ Accession...), mais aussi pour la qualification RGE et les dispositifs CEE.

Parmi les pistes de réflexion, l'harmonisation des contrôles (MaPrimeRénov', RGE, CEE) et la priorité donnée à une réelle vérification de la qualité des travaux permettraient de diminuer drastiquement la charge administrative associée à toute demande pour les artisans, tout en assurant la qualité du travail fourni et l'impact des aides versées. Dans cette même veine, la mise en place d'un dossier harmonisé de demande de qualification RGE (enjeu abordé ci-dessous), tout comme la création d'un modèle de devis simplifié et uniforme pour tous les travaux, est une démarche simple pouvant réduire la complexité administrative. La pérennisation du seuil de dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence préalable pour les marchés publics de travaux inférieurs à 100 000 € HT apparaît également comme une mesure facilitant l'accès des TPE aux marchés publics tout en réduisant les contraintes administratives.

Baisser les charges sociales et fiscales qui pèsent sur les TPE/PME

La réduction du coût du travail sans pénaliser les salaires (au contraire) doit être un objectif prioritaire dans un pays au taux de prélèvements obligatoires record. En tant que député du travail, je m'oppose à toute hausse de ces prélèvements et me battra au contraire pour leur baisse. Notre déficit public nécessite des réformes de fonds et non une logique à la petite semaine consistant à prendre un peu plus chaque année de l'argent dans la poche de ceux qui créent de la valeur. Bien d'autres pistes d'économies structurelles existent avec des impacts positifs sur notre fonctionnement national, comme notre surproduction législative (18 milliards d'euros pour les collectivités) ou l'enchevêtrement des compétences entre l'État et les collectivités (7,5 milliards d'euros).

Défendre le revenu des travailleurs indépendants

Me présentant comme un député défenseur du travail et du travail rémunérateur, la défense du revenu des travailleurs indépendants fait partie intégrante de mon champ de préoccupation. Ainsi, toute mesure visant à augmenter le coût du travail ou à diminuer les salaires constituera ma ligne rouge. A contrario, je m'engagerai dans les réformes visant, sur le long terme, à trouver les modalités de diminution des cotisations sociales et patronales qui plombent aujourd'hui les salaires et notre compétitivité.

Dans le cadre des travailleurs indépendants, l'incertitude de vos revenus, dépendants de la situation économique du pays, du pouvoir d'achat des Français, mais également des règles liées à votre statut, appelle à un travail sur la progressivité de vos cotisations sociales pour qu'elles soient plus adaptées à la réalité de vos revenus. Dans le même état d'esprit, la mise en place de dispositifs plus protecteurs de vos revenus en cas de crise (reports de charges, par exemple) doit mieux vous protéger des pertes financières importantes, garantir votre sécurité financière et votre pérennité.

Simplifier les aides aux travaux de rénovation énergétique et réformer la qualification RGE

Nous partageons également l'importance de maximiser la rénovation énergétique des logements dans notre pays. C'est une priorité pour atteindre les objectifs climat-énergie nationaux, minimiser l'artificialisation des sols et limiter les dépenses dans les énergies fossiles. Les passoires thermiques, qui concernent plus de 5 millions de ménages, soulèvent également des enjeux sanitaires. Malgré le déploiement progressif d'aides et de dispositifs d'information, les objectifs en nombre de logements rénovés, et particulièrement en rénovations globales, ne sont pas atteints. Cela sous-entend d'activer plusieurs leviers, parmi lesquels :

- Une réforme du système d'aides à la rénovation et sa plus forte décentralisation : En complément d'une réforme des aides financières nationales aux ménages (principalement MaPrimeRénov'), l'une des priorités est d'améliorer le parcours de l'utilisateur en s'appuyant sur les collectivités territoriales compétentes. Ces dernières, au fait des besoins de leur territoire, peuvent simplifier le recours aux aides nationales, voire inciter les habitants à se lancer dans une démarche de rénovation, en apportant l'ingénierie technique mais également financière.

Depuis 2015, c'est le choix qui a été fait pour l'agglomération du Grand Chalon avec la création de l'Espace Habitat Conseil et d'une vraie politique d'aide à la rénovation énergétique des logements publics comme privés. Au total, 2,665 millions d'aides ont été versées à 926 logements rénovés sur le Grand Chalon depuis la signature du PLH en 2015. Cette démarche s'est faite en lien avec les acteurs locaux du bâtiment.

- L'accessibilité et la sécurisation de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : Je soutiens une simplification des conditions d'accès aux aides à la rénovation énergétique pour que les petites entreprises du secteur puissent y participer pleinement, tout en garantissant la transparence et la fiabilité des interventions. Je crois que l'avenir de la transition énergétique passe aussi par un soutien concret aux artisans locaux qui connaissent leur métier et non par une bureaucratie étouffante. Pour ce faire, je rejoins la proposition de s'appuyer sur la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) pour l'obtention de la qualification RGE.

Établir une concurrence saine et loyale entre les entreprises classiques et les micro-entreprises dans le bâtiment

L'équité entre toutes les entreprises, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité, est un principe fondamental d'une économie basée sur le principe de libre concurrence auquel je suis attaché. Plusieurs leviers me semblent activables pour tendre vers cet objectif, parmi lesquels :

- Un travail sur la représentativité des TPE-PME dans le cadre du dialogue social actuel qui privilégie aujourd'hui l'effectif de l'entreprise plutôt que le nombre d'adhérents. Ce travail, engagé par voie législative par la députée LR Valérie Bazin-Malgras, est par ailleurs engagé sur le plan législatif et obtiendra un écho auprès du groupe Droite Républicaine dans lequel je compte siéger.
- Une réflexion sur les modalités d'accès aux marchés publics. Pour ce faire, le Groupement Momentané d'Entreprises (GME), permettant à plusieurs petites entreprises de répondre collectivement à des marchés de rénovation globale, me semble une proposition intéressante et à défendre.

Par le biais de ces réponses, je tenais donc à assurer mon entier soutien aux artisans du bâtiment ainsi que le partage de vos préoccupations. Je reste bien entendu à votre disposition pour échanger plus en détail sur ces propositions et pour travailler avec vous à la mise en œuvre de solutions concrètes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bien à vous !



Sébastien MARTIN